

## 2<sup>ÈME</sup> TOURNOI SÉRIE B DU T.T. DON BOSCO TOURNAI H307

**SAMEDI 25 AOÛT 2018**

**Lieu : Hall Sportif de l'Institut Don Bosco, 43 rue des Augustins, 7500 Tournai**

1. Inscription : les inscriptions doivent être envoyées par mail chez le juge arbitre du tournoi [eric.vanwymeersch@gmail.com](mailto:eric.vanwymeersch@gmail.com). Un accusé de réception sera envoyé pour chaque inscription reçue. Les inscriptions seront clôturées le 22 août 2018 à minuit. Toute inscription après la date de clôture ne sera pas prise en compte.
2. Renseignements : Patrick Renard. Tel : 0473/40.32.77
3. L'élaboration des tableaux aura lieu le vendredi 24 août 2018 au domicile du juge arbitre. 24 rue de Sartiau – 6530 Thuin
4. Le tournoi est réservé aux joueurs affiliés à l'une des ailes de la F.R.B.T.T.
5. Le tournoi se jouera suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
6. L'horaire suivant sera d'application :
  - 9h30 : séries NC ; E0/E2 ; Dames NC
  - 11h00 : séries D0/D2 ; Dames D
  - 12h00 : série E4/E6
  - 13h30 : série D4/D6
  - 14h30 : séries C ; Dames C ; B Spéciale ; Dames B spéciales
  - 16h30 : séries B ; Dame B
7. Chaque joueur peut s'inscrire dans la série de son classement et une série supérieure.
8. Numéro d'autorisation : HAI 18/19-03
9. Le premier tour de chaque série se fera par poules de 3 joueurs. Le premier de poule est qualifié. La suite se fait par élimination directe.
10. Toutes les rencontres se joueront en 3 sets gagnants de 11 points (au meilleur des 5).
11. Le dernier de chaque poule, ainsi que le perdant dans le tableau final, est susceptible d'arbitrer un des matchs suivants. En cas de manquement, l'amende réglementaire de 12,50€ sera appliquée.
12. Chaque joueur doit se faire pointer auprès du juge-arbitre dès son arrivée et ceci au moins 30 minutes avant le début de sa série. Tout absent au début de sa série pourra être immédiatement scratché.
13. Les matchs auront lieu sur 18 tables bleues avec balles 3\*40 blanches.
14. Un droit d'inscription de 6€ pour une série ou 10€ pour deux séries vous sera demandé. Celui-ci sera à régler à la caisse prévue à cet effet en début de compétition.
15. Les joueurs inscrits, mais absent, sont priés de verser le montant de leur inscription avant le 15 septembre, sur le compte du T.T. Don Bosco Tournai (BE85 0682 4983 1106).
16. Des prix en espèces et des lots récompenseront les participants en fonction des séries et du nombre de participants par séries.
17. En fonction du nombre d'inscrits, le juge-arbitre se réserve le droit de modifier la composition des séries.
18. Une restauration sera disponible durant toute la durée du tournoi.
19. La tenue sportive sera exigée à la table. Et elle devra être conforme au règlement de l'ITTF.
20. Il est interdit de fumer dans la salle ainsi que de manger et d'y amener des boissons contenues dans du verre.
21. Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident durant le tournoi.
22. Le juge-arbitre ou ses adjoints prendront toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.
23. Toute inscription engendre l'acceptation du présent règlement.
24. Le juge-arbitre est Monsieur Eric Van Wymeersch, 24 rue Sartiau, B-6530 Thuin. GSM : 0476/05.25.18 – Email : [eric.vanwymeersch@gmail.com](mailto:eric.vanwymeersch@gmail.com)